



médecine/sciences 2001 ; 17 : 924-6

La médecine générale en France : entre « omnipratique » et orientations complémentaires

Depuis la réforme de 1982 portant sur le 3^e cycle des études médicales, l'exercice de la médecine générale en France n'est plus aussi clairement identifié et la multitude de termes employés au sein de la discipline – généralistes, omnipraticiens, orientations complémentaires, mode d'exercice particulier, capacité, compétence, etc. – participe à cette difficulté. Tous les médecins ont aujourd'hui une qualification annexée au diplôme de Docteur en médecine, et délivrée après validation du 3^e cycle, qui est :

- la médecine générale pour ceux qui ont suivi le cycle de formation des généralistes, et que l'on classe donc comme « omnipraticiens » ;
- une spécialité acquise dans le cadre de l'internat qualifiant, qui donne accès au titre de « spécialiste ».

La réalité que recouvre le terme apparemment simple d'omnipraticien est, paradoxalement, très complexe.

Sur 194 000 médecins en activité en France au 1^{er} janvier 2000, 95 000 (49 %) sont classés « omnipraticiens » par le ministère de la Santé et détiennent à ce titre une qualification en médecine générale.

Cette appellation recouvre des réalités diverses puisque la majorité d'entre eux – 78 000 médecins (parmi lesquels 5 000 ont des modes d'exercice particuliers tels que l'homéopathie et l'acupuncture) – n'ont pas de qualification complémentaire déclarée. Les autres – près de 17 000 – ont des orientations complémentaires, c'est-à-dire un diplôme ou une qualification leur permettant d'exercer des disciplines particulières. Parmi celles-ci, des orientations telles que la médecine

du sport ou la gérontologie peuvent s'apparenter à la médecine générale. D'autres, en revanche, permettent des exercices plus spécifiques allant de l'angiologie ou de l'allergologie à de véritables spécialités comme la médecine du travail ou la chirurgie orthopédique [1].

Il est encore possible de subdiviser ces deux catégories. Ainsi, parmi les 78 000 « omnipraticiens » sans orienta-

tion complémentaire, 73 000 représentent le noyau dur de la médecine générale. La plupart d'entre eux (72 %) exercent en cabinet (Tableau I), les autres se répartissant entre établissements hospitaliers et autres secteurs (prévention, contrôle, administration, etc.). Ils exercent pour la plupart dans les villes de province de plus de 200 000 habitants (26 %) et en Région parisienne (21 %).

Tableau I. Les généralistes sans orientation complémentaire.

	Ensemble		% de femmes
	Nombre	%	
Ensemble	78 222	100	35,8
Secteur principal d'activité			
Cabinet, dont :	56 183	71,8	27,0
cabinet individuel	34 569	44,2	28,4
cabinet de groupe ou société	21 635	27,7	24,0
Établissement d'hospitalisation, dont :	11 766	15,0	49,8
hôpital public	9 813	12,5	49,9
établissement privé, PSPH* ou non	1 954	2,5	49,3
Autres secteurs, dont :	10 272	13,1	67,5
prévention	3 501	4,5	82,5
administration	1 363	1,7	80,9
autres	3 268	4,2	57,5
Lieu d'exercice			
Commune rurale	10 502	13,4	24,2
Ville de moins de 10 000 h	8 994	11,5	26,8
Ville de 10 000 à moins de 50 000 h	10 179	13,0	34,6
Ville de 50 000 à moins de 200 000 h	12 444	15,9	37,8
Ville de 200 000 à moins de 2 000 000 h	19 985	25,5	39,6
Région parisienne	16 119	20,6	42,7
Homéopathes et/ou acupuncteurs			
Ni homéopathe ni acupuncteur	73 020	93,3	35,7
Homéopathe seulement	2 048	2,6	45,0
Acupuncteur seulement	1 738	2,2	31,3
Homéopathe et acupuncteur	1 416	1,8	31,6

* PSPH : participant au service public hospitalier ; h : habitants.
Source : DREES.

La féminisation (36 %) varie suivant les secteurs d'activité : de 25 % en cabinet de groupe à 82 % dans la prévention en passant par 50 % à l'hôpital.

En revanche, les 5 000 restants sont répertoriés comme ayant un mode d'exercice particulier, en particulier homéopathes et/ou acupuncteurs (7 %).

En ce qui concerne les 17 000 omnipraticiens qui ont une orientation complémentaire, 9 000 sont relativement proche de la médecine générale. Il s'agit de praticiens exerçant en médecine du sport (plus des deux tiers), en gériatrie (11 %) et en médecine d'urgence (5 %) (Tableau II). La féminisation est globalement moins importante que parmi les « généralistes » (21 %) avec des disparités selon les disciplines allant de 46 % en gériatrie à 14 % en médecine du sport, en passant par 35 % en médecine d'urgence.

En revanche, près de 3 000 d'entre eux sont plus éloignés de la médecine générale : 2 700 médecins exercent ainsi en angiologie (59 %), en allergologie (27 %), mais également en diabétologie-nutrition (5 %). On comptabilise aussi dans ce groupe la pratique tout à fait spécifique de la médecine légale, qui est une qualification détenue par environ 250 praticiens (Tableau III). Ces médecins exercent en cabinet (81 %) et sont les plus nombreux dans les villes de plus de 10 000 habitants. La proportion de femmes est bien supérieure (46 %) que parmi les généralistes des deux groupes précédents. Par ces caractéristiques (féminisation de la profession, exercices libéral et urbain), ces médecins « omnipraticiens » se rapprochent en fait davantage de certaines spécialités telles que la dermatologie ou la gynécologie.

Enfin, 5 000 médecins omnipraticiens exercent dans une situation apparemment paradoxale, car ils disposent de compétences reconnues dans des disciplines que l'Ordre des médecins classe parmi les spécialités. Cette situation est liée aux règles antérieures à la réforme des études médicales de 1982, les médecins pouvant, dès lors qu'ils étaient détenteurs d'un CÉS (certificat d'études spécialisées), se voir reconnaître une qualification complémentaire.

Tableau II. Omnipraticiens ayant une orientation complémentaire *a priori* proche de la médecine générale.

	Ensemble		% de femmes
	Nombre	%	
Ensemble	8 593	100	21,1
Discipline			
Médecine et biologie du sport	5 888	68,5	13,9
Gérontologie gériatrie et médecine polyvalente gériatrique	940	10,9	46,4
Aide médicale urgente et médecine polyvalente d'urgence	464	5,4	35,3
Pathologie des infections tropicales	335	3,9	21,7
Médecine de catastrophe	269	3,1	23,3
Hydrologie et climatologie médicales	265	3,1	40,5
Réanimation médicale	132	1,5	15,9
Médecine aérospatiale	116	1,4	15,5
Phoniatry	68	0,8	80,8
Toxicomanie et alcoologie	67	0,8	45,5
Autres	49	0,6	48,9
Lieu d'exercice			
Commune rurale	1 265	14,7	12,1
Ville de moins de 10 000 h	1 231	14,3	14,8
Ville de 10 000 à moins de 50 000 h	1 400	16,3	22,0
Ville de 50 000 à moins de 200 000 h	1 597	18,6	23,8
Ville de 200 000 à moins de 2 000 000 h	2 285	26,6	24,7
Région parisienne	813	9,5	27,1

Source : DREES.

Tableau III. Omnipraticiens ayant une orientation complémentaire *a priori* éloignée de la médecine générale.

	Ensemble		% de femmes
	Nombre	%	
Ensemble	2 666	100	46,4
Discipline			
Angiologie	1 580	59,3	44,9
Allergologie	710	26,6	57,1
Médecine légale	246	9,2	21,5
Diabétologie nutrition	130	4,9	52,3
Secteur principal d'activité			
Cabinet	2 155	80,8	43,2
Établissement d'hospitalisation	355	13,3	59,2
Autres secteurs	157	5,9	61,2
Lieu d'exercice			
Commune rurale	69	2,6	33,1
Ville de moins de 10 000 h	123	4,6	37,7
Ville de 10 000 à moins de 50 000 h	516	19,4	44,2
Ville de 50 000 à moins de 200 000 h	594	22,3	46,4
Ville de 200 000 à moins de 2 000 000 h	832	31,2	44,5
Région parisienne	531	19,9	55,1

Source : DREES.

Tableau IV. Omnipraticiens ayant une orientation complémentaire reconnue comme une spécialité par l'ordre des médecins.

	Ensemble		% de femmes
	Nombre	%	
Ensemble	5 266	100	49,0
Discipline			
Médecine du travail	2 691	51,1	62,5
Spécialités médicales	1 782	33,8	41,4
pédiatrie	233	4,2	56,9
anesthésiologie réanimation	213	4,0	36,2
gynécologie médicale	180	3,4	66,7
cardiologie	157	3,0	13,9
hématologie	153	2,9	43,0
oncologie médicale	130	2,5	33,4
endocrinologie et métabolismes	103	2,0	48,7
médecine nucléaire	101	1,9	29,2
gastro-entérologie hépatologie	90	1,7	20,8
pneumologie	87	1,7	29,0
génétique	63	1,2	72,7
rhumatologie	62	1,2	37,5
anatomie et cytologie pathologique	62	1,2	46,6
rééducation et réadaptation fonctionnelle	60	1,1	40,6
néphrologie	45	0,8	27,0
dermatologie et vénéréologie	39	0,7	51,4
neurologie	11	0,2	26,8
Spécialités chirurgicales	612	11,6	12,2
chirurgie	481	9,1	4,4
gynécologie obstétrique	119	2,3	42,9
stomatologie	6	0,1	34,2
neurochirurgie	5	0,1	0,0
Psychiatrie	163	3,1	47,1
Biologie médicale	19	0,4	59,7
Secteur d'activité			
Cabinet	1 441	27,4	33,4
Établissement d'hospitalisation	1 590	30,2	37,2
Autres secteurs	2 236	42,5	67,5
Lieu d'exercice			
Commune rurale	150	2,9	28,9
Ville de moins de 10 000 h	229	4,4	46,1
Ville de 10 000 à moins de 50 000 h	694	13,2	47,7
Ville de 50 000 à moins de 200 000 h	887	16,8	48,5
Ville de 200 000 à moins de 2 000 000 h	1 721	32,7	50,0
Région parisienne	1 5386	30,1	51,2

Source : DREES.

Ces principales orientations complémentaires se situent en médecine du travail (51 %), en chirurgie (9 %) et en pédiatrie (4 %) (Tableau IV). La féminisation très importante dans ce groupe (49 %) et la part plus élevée de salariés (environ 70 %) tient au nombre élevé de médecins du travail. A l'instar du groupe précédent, ils sont plus présents en Région parisienne (30 %).

Une spécialisation en médecine du travail ayant été créée en 1991, l'acquisition de la qualification cor-

respondante est actuellement en cours d'examen dans des commissions spécialisées de l'Ordre des médecins. Il est donc probable, compte tenu du nouveau régime des études médicales, que, dans le futur, le nombre d'« omnipraticiens » exerçant dans des spécialités se réduise.

En conclusion

En guise de conclusion – outre l'apport d'une clarification de cette « réalité très complexe » –, on peut

tirer quelques enseignements de cet état des lieux.

En examinant la composition de ces différents groupes – constitués sur des critères de diplômes et de qualification ordinaire – les « vrais » omnipraticiens, sans orientation complémentaire ni mode d'exercice particulier (homéopathie ou acupuncture), ne représentent donc réellement que 77 % des 95 000 omnipraticiens, soit 73 000 médecins, parmi lesquels il faut encore compter sans doute plus de 10 000 praticiens sortis de la médecine de soins. Le nombre des omnipraticiens en France est donc à peine supérieur à 60 000, soit un généraliste pour 1 000 habitants en moyenne.

Par ailleurs, la prise en compte des seuls médecins sans orientation complémentaire n'altère pas le visage de la pratique omnipraticienne à l'hôpital. De façon globale, la part de l'« omnipraticien » est deux fois moins élevée à l'hôpital que dans les autres secteurs : seulement 1 médecin sur 4. Cette part est relativement plus élevée dans les hôpitaux publics situés en zone rurale ou dans les petites villes, mais également en Région parisienne ■

François Flori

médecine/sciences, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06, France.

RÉFÉRENCES

1. Darriné S, Niel X. Les médecins omnipraticiens au 1^{er} janvier 2000. *Études et Résultats (DREES)* 2001 ; 99.

BIBLIOGRAPHIE

- Sicart D. *Les médecins en activité au 1^{er} janvier 2000*. Collection Études. Paris : DREES, 2000.
- Kafé H. Comparaison de bases de données de la profession médicale. *Cahiers de Sociologie et Démographie Médicale* 2000 ; 40 (2).
- CNAMTS. Le secteur libéral des professions de la santé. *Carnets Statistiques* 2000 ; 103.